

ZigBee-Bewässerungs-Ventil

Für 3/4"-Gewinde, 1/2"-Adapter, App-Steuerung, Sprachbefehl

Bedienungsanleitung




ELESION®

Inhaltsverzeichnis

Ihr neues Bewässerungs-Ventil	4
Lieferumfang.....	4
Optionales Zubehör	4
Wichtige Hinweise zu Beginn	5
Sicherheitshinweise	5
Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung	5
Wichtige Hinweise zur Entsorgung	6
Konformitätserklärung	6
Produktdetails	7
Inbetriebnahme	8
1. Batterien einsetzen	8
2. Bewässerungs-Ventil installieren	8
Manuelle Steuerung	9
1. Einschalten	9
2. Ausschalten	9
App-Installation	10
1. App installieren	10
2. Bewässerungs-Ventil mit ZigBee-Gateway verbinden	11
App	12
1. Steuerseite	12
2. Ein- und ausschalten	13
2.1 Manuell ausgelöste Bewässerungs-Dauer festlegen	13
3. Bewässerungs-Verzögerung	13
3.1 Bewässerungs-Verzögerung starten	13
3.2 Bewässerungs-Verzögerung beenden	13
3.3 Automatische Bewässerungs-Anpassung	13
4. Zeitplan	13
4.1 Normaler Zeitplan	14
4.2 Einweichzyklus	14
5. Zeitplan löschen	14
6. Bewässerungs- und Wasserverbrauchs-Aufzeichnung	14
7. Geräte-Einstellungsseite.....	15
Sprachsteuerung	16

1. Sprachbefehle	16
1.1 Amazon Alexa	16
1.2 Google Assistant	16
Problemlösungen.....	17
Datenschutz.....	17
App-Konto löschen.....	17
Technische Daten	18
GPL-Lizenztext	19

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.royal-gardineer.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Ihr neues Bewässerungs-Ventil

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieses Bewässerungs-Ventils. Dank ihm versorgen Sie per Zig-Bee-Gateway und App Ihre Pflanzen optimal und vollautomatisch mit Wasser - sogar per Sprachbefehl!

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihr neues Bewässerungs-Ventil optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Bewässerungs-Ventil
- 3/4"-Wasserhahn-Adapter
- 1/2"-Wasserhahn-Adapter
- Klicksystem-Schlauchanschluss mit 3/4"-Gewinde
- Dichtungsring
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt

- 2 Batterien Typ AA / Mignon

Empfohlene App

Zum Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrem Bewässerungs-Ventil und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Ihr Bewässerungs-Ventil ist kompatibel zu den Apps **ELESION** sowie **Tuya Smart** und **Smart Life**. Wir empfehlen für die Steuerung die kostenlose App **ELESION**.



ELESION:

*Scannen Sie den QR-Code, um eine Übersicht weiterer
ELESION-Produkte aufzurufen.*

Optionales Zubehör

- ZigBee-Gateway (z.B. ZX-5028)

Wichtige Hinweise zu Beginn

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können. Geben Sie sie an Nachbenutzer weiter.
- Bitte beachten Sie beim Gebrauch die Sicherheitshinweise.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Öffnen Sie das Produkt nie eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Das Gerät darf nur für den vorgesehenen Zweck, gemäß dieser Gebrauchsanweisung, verwendet werden.
- Vor der Inbetriebnahme das Gerät auf Beschädigungen überprüfen. Verwenden Sie das Gerät nicht, wenn es sichtbare Schäden aufweist.
- Benutzen Sie das Gerät niemals nach einer Fehlfunktion, z.B. wenn das Gerät ins Wasser oder heruntergefallen ist oder auf eine andere Weise beschädigt wurde.
- Der Hersteller übernimmt keine Verantwortung bei falschem Gebrauch, der durch Nichtbeachtung der Gebrauchsanleitung zustande kommt.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung

Batterien gehören *nicht* in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, leere Batterien zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben.

Sie können Ihre Batterien bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo diese verkauft werden.

Achten Sie unbedingt auf die richtige Polarität der Batterie. Eine falsch eingesetzte Batterie kann zur Zerstörung des Gerätes führen - Brandgefahr.

Die ideale Lagertemperatur beträgt 10° - 20°C. Vermeiden Sie am Lagerort direkte Sonneneinstrahlung.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört nicht in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag / Monat / Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.



Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt ZX-7155-675 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU + (EU)2015/863, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU und der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU befindet.

Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support.
Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer ZX-7155 ein.



Produktdetails



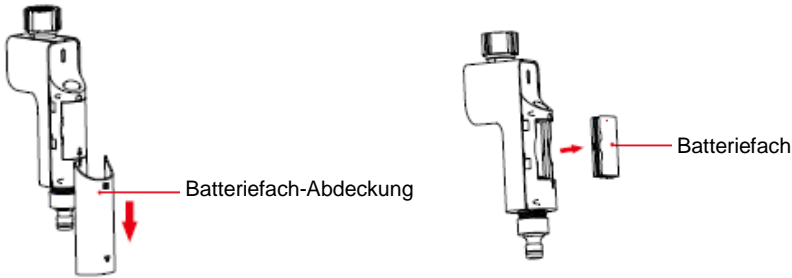
1. Wasserhahn-Anschluss
2. Indikator-LED
3. Ein/Aus-Taste

4. Batteriefach-Abdeckung
5. Schlauch-Anschluss

Inbetriebnahme

1. Batterien einsetzen

1. Schieben Sie die Batteriefach-Abdeckung des Bewässerungs-Ventils nach unten und entnehmen Sie das Batteriefach.



2. Setzen Sie 2 Batterien des Typs AA ein. Achten Sie dabei auf die korrekte Polarität.
3. Setzen Sie das Batteriefach wieder ein und schieben Sie die Batteriefach-Abdeckung von unten nach oben darüber.

2. Bewässerungs-Ventil installieren

1. Verbinden Sie den Wasserhahn-Anschluss des Bewässerungs-Ventils mit einem Wasserhahn im Außenbereich. Nutzen Sie gegebenenfalls den 1/2"-Wasserhahn-Adapter, indem Sie ihn in den Wasserhahn-Anschluss schrauben.



HINWEIS:

Platzieren Sie das Bewässerungs-Ventil nicht in einem unterirdischem Ventilgehäuse oder an einem Ort, wo das Funksignal behindert wird.

2. Verbinden Sie den Schlauch-Anschluss des Bewässerungs-Ventils mit einem geeigneten Schlauch. Nutzen Sie gegebenenfalls den Klicksystem-Schlauchanschluss, indem Sie ihn auf den Schlauch-Anschluss des Bewässerungs-Ventils schrauben.
3. Drehen Sie den Wasserhahn auf.



HINWEIS:

Der Wasserhahn muss aufgedreht bleiben, damit das Bewässerungs-Ventil den Wasserfluss steuern kann.

Manuelle Steuerung

1. Einschalten

Drücken Sie die Ein/Aus-Taste am Bewässerungs-Ventil, um die Bewässerung zu starten. Die voreingestellte Bewässerungs-Dauer beträgt 10 Minuten. Sie können in der App einstellen, wie lange die manuell per Ein/Aus-Taste ausgelöste Bewässerung dauern soll.



HINWEIS:

Die manuell ausgelöste Bewässerung verändert nicht Ihre programmierten Bewässerungs-Zyklen.

2. Ausschalten

Drücken Sie die Ein/Aus-Taste am Bewässerungs-Ventil erneut, um die Bewässerung zu beenden.



HINWEIS:

Sie können die Bewässerung jederzeit stoppen sowohl während der manuellen als auch während der programmierten Bewässerung.

App-Installation

1. App installieren

Zum Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrem Bewässerungs-Ventil und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **ELESION**. Suchen Sie diese im Google Play Store (Android) oder App-Store (iOS) oder scannen Sie den entsprechenden QR-Code. Installieren Sie die App dann auf Ihrem Mobilgerät.



Android



iOS



HINWEIS:

Falls Sie noch nicht über ein ELESION-Konto verfügen, legen Sie sich bitte eines an. Die Registrierung in der App erfolgt per Email-Adresse.

Eine genaue Erklärung des Registrierungs-Vorgangs sowie eine allgemeine Übersicht der App finden Sie online unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld einfach die Artikelnummer ZX-7155 ein.



www.pearl.de/support

2. Bewässerungs-Ventil mit ZigBee-Gateway verbinden



HINWEIS:

Zum Betrieb des Bewässerungs-Ventils per App benötigen Sie ein ZigBee-Gateway.

1. Öffnen Sie die **ELESION**-App auf Ihrem Mobilgerät. Falls noch nicht geschehen, fügen Sie Ihr ZigBee-Gateway Ihrer **ELESION**-App hinzu.



HINWEIS:

Nähere Informationen zur Verwendung Ihres ZigBee-Gateways finden Sie in der Bedienungsanleitung Ihres ZigBee-Gateways.

2. Tippen Sie in der Geräteliste (Mein-Zuhause-Tab) auf Ihr ZigBee-Gateway. Die Steuerseite des ZigBee-Gateways wird aufgerufen.
3. Tippen Sie auf **Gerät hinzufügen**.
4. Halten Sie die Ein/Aus-Taste am Bewässerungs-Ventil für ca. 3 Sekunden gedrückt, um das Bewässerungs-Ventil in den Verbindungs-Modus zu versetzen. Die Indikator-LED blinkt.
5. Tippen Sie nun in der App auf **Gerät ist bereit**. Das Bewässerungs-Ventil verbindet sich mit dem ZigBee-Gateway und der App.
6. Es erscheint die Meldung, dass das Gerät erfolgreich hinzugefügt wurde. Tippen Sie auf **Fertig**.
7. Im nächsten Bildschirm, tippen Sie auf das Stift-Symbol neben Ihrem Bewässerungs-Ventil und geben Sie den gewünschten Gerätenamen ein. So ist Ihr Bewässerungs-Ventil später eindeutig zuordenbar. Tippen Sie dann im Eingabefenster auf **Speichern**.
8. Tippen Sie auf den Raum, in dem Ihr Bewässerungs-Ventil in Gebrauch sein wird.



HINWEIS:

Die korrekte Raumzuteilung kann später bei der Nutzung von Familiengruppen oder Smart-Home-Aktionen wichtig sein. Sie kann auch nachträglich über die Geräte-Einstellungen geändert werden.

9. Tippen Sie oben auf **Fertig**. Ihr Bewässerungs-Ventil wird auf der Steuerseite des ZigBee-Gateways angezeigt. Sie können das hinzugefügte Bewässerungs-Ventil nun per App und ZigBee-Gateway kontrollieren.



HINWEIS:

Das Bewässerungs-Ventil wird auch in der Geräteliste (Mein-Zuhause-Tab) Ihrer **ELESION**-App angezeigt.

App

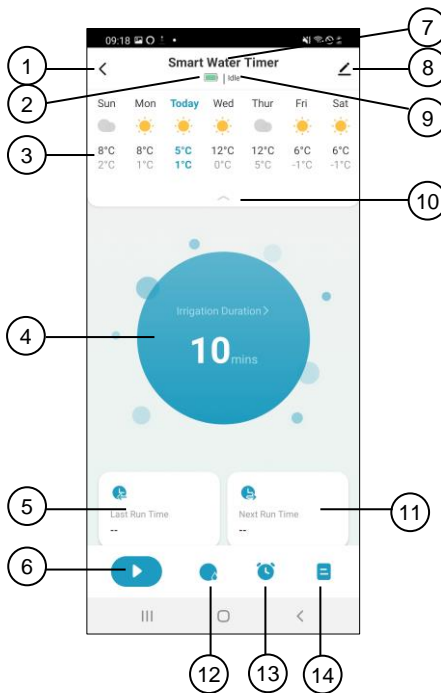


HINWEIS:

Apps werden ständig weiterentwickelt und verbessert. Es kann daher vorkommen, dass die Beschreibung der App in dieser Bedienungsanleitung nicht mehr der aktuellsten App-Version entspricht.

1. Steuerseite

1. Öffnen Sie Ihre ELESION-App. Tippen Sie in der Geräteliste (Mein-Zuhause-Tab) auf das Bewässerungs-Ventil. Sie gelangen zur Steuerseite des Bewässerungs-Ventils:



- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| 1. Zurück | 8. Zur Geräte-Einstellungsseite |
| 2. Batteriestand | 9. Status des Bewässerungs-Ventils |
| 3. Wetterdaten | 10. Wetterdaten reduzieren |
| 4. Bewässerungs-Anzeige | 11. Nächste Bewässerung |
| 5. Letzte Bewässerung | 12. Verzögerungs-Icon |
| 6. Ein/Aus-Taste | 13. Zeitplan-Icon |
| 7. Gerätenamen | 14. Statistik-Icon |

2. Ein- und ausschalten

1. Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungs-Ventils auf die **Ein/Aus-Taste**, um die Bewässerung zu starten.



HINWEIS:

Die Bewässerungs-Anzeige in der Mitte des Displays zeigt Ihnen zunächst an, für wie lange bewässert wird, wenn Sie die Bewässerung per Ein/Aus-Taste starten. Haben Sie die Bewässerung ausgelöst, wird die verbleibende Bewässerungs-Zeit angezeigt.

2. Tippen Sie erneut auf die **Ein/Aus-Taste**, um die Bewässerung zu beenden.

2.1 Manuell ausgelöste Bewässerungs-Dauer festlegen

Sie können festlegen für wie lange bewässert wird, wenn Sie die Ein/Aus-Taste in der App antippen oder am Bewässerungscomputer drücken. Gehen Sie dazu wie folgt vor:

1. Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungs-Ventils auf die **Bewässerungs-Anzeige**.
2. Scrollen Sie auf die gewünschten Stunden und Minuten.
3. Tippen Sie dann auf **Speichern**.

3. Bewässerungs-Verzögerung

Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungs-Ventils auf das **Verzögerungs-Icon**.

3.1 Bewässerungs-Verzögerung starten

1. Wählen Sie durch Antippen aus, ob die Bewässerung in den nächsten 24, 48 oder 72 Stunden pausiert.
2. Tippen Sie dann auf **Bestätigen**. Es erscheint ein Hinweis auf der Steuerseite, dass die Bewässerungs-Verzögerung eingeschaltet ist.

3.2 Bewässerungs-Verzögerung beenden

1. Tippen Sie auf **Verzögerung schließen**, um die Bewässerungs-Verzögerung zu beenden.
2. Tippen Sie dann auf **Bestätigen**.

3.3 Automatische Bewässerungs-Anpassung

1. Aktivieren Sie den Schiebeschalter hinter 'Smart-Wetter', damit Ihre Bewässerungs-Zeitpläne mithilfe von Echtzeit-Wetterdaten dem Wetter angepasst werden.
2. Tippen Sie dann auf **Bestätigen**.

4. Zeitplan

1. Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungs-Ventils auf das **Zeitplan-Icon**.
2. Tippen Sie auf das **Plus-Symbol**.
3. Wählen Sie durch Antippen den **Normalen Zeitplan** oder den **Einweichzyklus** aus.

**HINWEIS:**

Sobald bewässert wird, zeigt die Bewässerungs-Anzeige auf der Steuerseite die verbleibende Bewässerungs-Dauer an.

4.1 Normaler Zeitplan

1. Scrollen Sie auf die gewünschten Stunden und Minuten, um festzulegen, wann bewässert wird.
2. Tippen Sie auf **Bewässerungsdauer**, um festzulegen, wie lange bewässert wird. Scrollen Sie dazu auf die gewünschten Stunden und Minuten und tippen Sie dann auf **Bestätigen**.
3. Tippen Sie auf **Ventil Prozent**, um festzulegen, wie weit das Ventil geöffnet sein soll.
4. Legen Sie durch Antippen fest, an welchen Wochentagen der Zeitplan gelten soll. Tippen Sie keinen Wochentag an, wenn der Zeitplan nur einmalig gelten soll.
5. Tippen Sie dann auf **Speichern**.
6. Sie gelangen zur Liste Ihrer Zeitpläne. De- und aktivieren Sie einen Zeitplan, indem Sie den Schiebeschalter dahinter verschieben.

4.2 Einweichzyklus

**HINWEIS:**

Einweichzyklus bedeutet, dass ein Zeitplan in mehrere Bewässerungszyklen innerhalb des festgelegten Zeitraums unterteilt wird.

1. Scrollen Sie auf die gewünschten Stunden und Minuten, um Start- und Endzeit des gesamten Einweichzyklus festzulegen.
2. Legen Sie durch Antippen fest, an welchen Wochentagen der Einweichzyklus gelten soll. Tippen Sie keinen Wochentag an, wenn der Einweichzyklus nur einmalig gelten soll.
3. Tippen Sie auf **Zyklusdauer**, um einzustellen, wie lange bewässert wird. Scrollen Sie dazu auf die gewünschten Stunden und Minuten und tippen Sie dann auf **Bestätigen**.
4. Tippen Sie auf **Pausendauer**, um einzustellen, für wie lange die Bewässerung pausiert. Scrollen Sie dazu auf die gewünschten Stunden und Minuten und tippen Sie dann auf **Bestätigen**.
5. Tippen Sie dann auf **Speichern**.
6. Sie gelangen zur Liste Ihrer Zeitpläne. De- und aktivieren Sie einen Einweichzyklus, indem Sie den Schiebeschalter dahinter verschieben.

5. Zeitplan löschen

1. Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungscomputers auf das **Zeitplan-Icon**.
2. Tippen Sie auf den gewünschten Zeitplan.
3. Tippen Sie dann unten auf **Löschen** und im Eingabefenster auf **Bestätigen**.

6. Bewässerungs- und Wasserverbrauchs-Aufzeichnung

1. Tippen Sie auf der Steuerseite des Bewässerungs-Ventils auf das **Statistik-Icon**. Sie gelangen zu einem Bewässerungs-Diagramm und einer Liste, die Ihnen zeigt, wann und für wie lange bewässert wurde.
2. Tippen Sie unter dem Bewässerungs-Diagramm auf die **Wochendaten, monatlich** oder **jährlich**, um sich den entsprechenden Wasserverbrauch anzeigen zu lassen.

7. Geräte-Einstellungsseite

- Öffnen Sie die Steuerseite Ihres Bewässerungs-Ventils. Tippen Sie auf das Stift-Symbol neben dem Namen Ihres Bewässerungs-Ventils. Sie gelangen zur Geräte-Einstellungsseite.
- Folgende Optionen stehen Ihnen im Einstellungs-Menü zur Verfügung:

Information des Geräts	Geräte-spezifische Informationen
Sofortige Szene und Automatisierung	Zeigt verknüpfte Geräte und Aktionen
Steuerung von Drittanbietern, die unterstützt werden	Liste unterstützter Drittanbieter
Offline-Meldung	Einstellen, ob Sie eine Meldung erhalten, wenn das Bewässerungs-Ventil länger als 30 Minuten offline war
Gerät teilen	Geben Sie den Zugriff auf die Steuerung für andere Nutzer frei
Gruppe erstellen	Stellen Sie ein, welche in der App angemeldeten Geräte gleichzeitig ausgelöst werden sollen.
FAQ & Rückmeldung	Erhalten Sie schnelle Hilfe auf häufige Fragen / Feedback senden
Zum Startbildschirm hinzufügen	Fügen Sie dem Startbildschirm Ihres Smartphones eine Direkt-Verknüpfung zur Steuerseite des Bewässerungs-Ventils hinzu
Netzwerk überprüfen	Netzwerkstärke überprüfen
Firmware-Update	Einstellen, ob das Gerät automatisch aktualisiert werden soll / Versions-Information
Das Gerät entfernen	Entfernen Sie das Bewässerungs-Ventil aus der App

- Tippen Sie erneut auf das Stift-Symbol neben dem Namen Ihres Bewässerungs-Ventils, um zu folgenden Optionen zu gelangen:

Symbol	Geräte-Symbol bearbeiten
Name	Namen des Bewässerungs-Ventils bearbeiten
Standort	Wählen Sie aus, in welchem Raum sich das Bewässerungs-Ventil befindet

Sprachsteuerung



HINWEIS:

Wie Sie Ihr Bewässerungs-Ventil mit Amazon Alexa oder Google Assistant verknüpfen, erfahren Sie in der allgemeinen App-Übersicht. Diese finden Sie online unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld einfach die Artikelnummer ZX-7155 ein.



HINWEIS:

Für die Nutzung der Sprachbefehl-Funktion benötigen Sie ein Alexa Voice-fähiges Gerät (z.B. ZX-1660, Echo Dot oder Echo) sowie ein Amazon Konto. Für die Nutzung der **Google Home**-App benötigen Sie ein entsprechendes Lautsprecher-Gerät (z.B. Google Home, Google Home Max oder Google Home Mini) oder den Mobilgeräte-Dienst **Google Assistant** sowie ein Google-Konto.

1. Sprachbefehle



HINWEIS:

In der Liste lautet der in der ELESION-App vergebene Gerätenamenname XXX. Ersetzen Sie diesen durch den von Ihnen in der ELESION-App vergebenen Gerätenamen.

1.1 Amazon Alexa

Aktion	Befehl
Einschalten	Alexa, öffne ... XXX.
Ausschalten	Alexa, schließe ... XXX.

1.2 Google Assistant

Aktion	Befehl
Einschalten	Ok Google, starte ... XXX.
Ausschalten	Ok Google, stoppe ... XXX.

Problemlösungen

Das Gerät erzeugt, nutzt und stahlt Funkfrequenz-Energie aus. Wird es nicht gemäß der Bedienungsanleitung installiert und genutzt, kann es zu schädlichen Beeinträchtigungen von Funkverbindungen kommen. Es kann jedoch nicht garantiert werden, dass es zu keinerlei Beeinträchtigungen einzelner Anlagen kommt. Falls das Gerät den Radio- oder TV-Empfang beeinträchtigt, was Sie durch Ein- und Ausschalten des Gerätes feststellen können, versuchen Sie eine oder mehrere der folgenden Maßnahmen:

- Richten Sie die Empfangs-Antenne neu aus oder setzen Sie sie um
- Erhöhen Sie den Abstand zwischen dem Gerät und dem Empfänger
- Verbinden Sie das Gerät mit einer Steckdose, die zu einem anderen Stromkreis gehört als die, mit der der Empfänger verbunden ist
- Wenden Sie sich an den Händler oder an einen Radio/TV-Techniker


Datenschutz

Bevor Sie das Gerät an Dritte weitergeben, zur Reparatur schicken oder zurückgeben, beachten Sie bitte folgende Punkte:

- Löschen Sie alle Daten.
- Entfernen Sie das Gerät aus der App.

Eine Erklärung, weshalb bestimmte Personendaten zur Registrierung bzw. bestimmte Freigaben zur Verwendung benötigt werden, erhalten Sie in der App.

App-Konto löschen

1. Öffnen Sie den **Profil-Tab**.
2. Tippen Sie oben rechts auf das Einstellungs-Symbol .
3. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Konto und Sicherheit**.
4. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Konto deaktivieren**.
5. Lesen Sie sich die Informations-Anzeige gut durch. Bestätigen Sie den Vorgang durch Tippen auf **Weiter**.
6. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Code anfordern**. Ein Bestätigungscode wird an die mit Ihrem Konto verknüpfte E-Mail-Adresse gesendet.
7. Geben Sie den Bestätigungscode in der App ein.
8. Bestätigen Sie das Löschen Ihres Kontos, indem Sie auf **Löschen** tippen.

Technische Daten

Stromversorgung	2 Batterien Typ AA / Mignon, 1,5 V
Funkfrequenz	2400,0 - 2483,5 MHz
Max. Sendeleistung	18 dBm
Reichweite	Bis zu 30 m
Betriebstemperatur	1 ~ 50 °C
Wasserdruck	0,03 - 0,8 MPa
Schutzart	IP54, Schutz gegen allseitiges Spritzwasser
Per Gateway steuerbare Ventile	Bis zu 10
Maße (Ø x H)	83 x 219 mm
Gewicht	240 g

GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it. For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.

b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY

MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

```
<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>
```

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

```
Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.
```

The hypothetical commands `show w' and `show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something

other than `show w' and `show c'; they could even be mouse-clicks or menu items--whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

<signature of Ty Coon>, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice:

DE: +49(0)7631-360-350

CH: +41(0)848-223-300

FR: +33(0)388-580-202

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen

© REV2 – 30.03.2022 – JvdH/CR/TS

Valve d'arrosage connectée

avec commandes vocales

Mode d'emploi




ELESION®

Table des matières

Votre nouvelle valve d'arrosage	3
Contenu	3
Accessoire en option.....	3
Consignes préalables	4
Consignes de sécurité.....	4
Consignes importantes concernant les piles et leur recyclage	5
Consignes importantes concernant le traitement des déchets.....	5
Déclaration de conformité	5
Description du produit.....	6
Mise en marche.....	7
1. Insérer les piles.....	7
2. Installer la valve d'arrosage	7
Contrôle manuel.....	8
1. Allumer.....	8
2. Éteindre.....	8
Installation de l'application.....	9
1. Installer l'application.....	9
2. Valve d'arrosage avec passerelle ZigBee.....	10
Application.....	11
1. Page de commande.....	11
2. Allumer et éteindre.....	12
2.1 Définir la durée d'arrosage déclenchée manuellement.....	12
3. Délai d'arrosage.....	12
3.1 Démarrer l'arrosage différé.....	12
3.2 Démarrer l'arrosage différé.....	12
3.3 Adaptation automatique de l'arrosage.....	12
4. Programme.....	12
4.1 Programme normal.....	13
4.2 Cycle d'humidification.....	13
5. Effacer un programme.....	13
6. Enregistrement de l'arrosage et de la consommation d'eau	13
7. Page de réglage de l'appareil.....	14
Commande vocale	15
1. Commandes vocales.....	15
1.1 Amazon Alexa.....	15
1.2 Google Assistant.....	15
Dépannage.....	16
Protection des données.....	16
Effacer le compte de l'application	16
Caractéristiques techniques.....	17
Contrat de licence logiciel libre	18

Votre nouvelle valve d'arrosage

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette valve d'arrosage. Grâce à elle, vous pouvez alimenter vos plantes en eau de manière optimale et de manière entièrement automatique via une passerelle ZigBee et une application, et même par commande vocale !

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Valve d'arrosage
- Adaptateur pour robinet 3/4"
- Adaptateur pour robinet 1/2"
- Raccord de tuyau à clic avec filetage 3/4"
- Anneau d'étanchéité
- Mode d'emploi

Accessoires requis (disponibles séparément sur www.pearl.fr) :

- 2 piles AA

Application recommandée

L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre valve d'arrosage et votre appareil mobile. Votre valve d'arrosage est compatible avec les applications **ELESION**, **Tuya Smart** et **Smart Life**. Nous recommandons l'application gratuite **ELESION**.



ELESION :

*Scannez le code QR pour accéder à une vue d'ensemble des autres produits **ELESION**.*

Accessoire en option (disponible séparément sur www.pearl.fr) :

- Passerelle ZigBee

Consignes préalables

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Le cas échéant, transmettez-le avec le produit à l'utilisateur suivant.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veuillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Respectez les consignes de sécurité pendant l'utilisation.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- N'ouvrez jamais l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas l'appareil à une chaleur extrême.
- Ne plongez l'appareil ni dans l'eau ni dans un autre liquide.
- N'utilisez pas l'appareil à d'autres fins que celle pour laquelle il est conçu.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que l'appareil n'est pas endommagé. N'utilisez pas l'appareil s'il présente des traces visibles d'endommagement.
- N'utilisez jamais l'appareil s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- En raison des signaux, veillez à maintenir une distance de sécurité suffisante entre l'appareil et toute personne pourvue d'un stimulateur cardiaque. En cas de doute ou de questions, adressez-vous au fabricant du stimulateur cardiaque ou à votre médecin.
- N'utilisez pas ce produit à proximité d'appareils médicaux.
- Les commandes Alexa ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes concernant les piles et leur recyclage

Les piles ne doivent **PAS** être jetées dans la poubelle de déchets ménagers. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet.

Vous pouvez déposer vos piles usagées dans les lieux de collecte de déchets de votre municipalité et dans les lieux où elles sont vendues.

Veillez absolument à respecter la polarité des piles. Un mauvais sens d'insertion des piles peut mettre l'appareil en panne. Risque d'incendie !

La température idéale de stockage se situe entre 10 et 20°C. Ne les stockez pas dans un endroit exposé aux rayons directs du soleil.

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.



Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit ZX-7155 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE et 2015/863/UE, relatives à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Kurtasz, A.

Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.



Description du produit



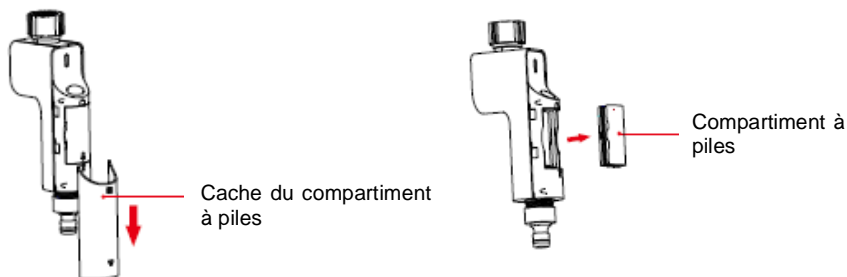
1. Raccord pour robinet
2. Voyant LED
3. Bouton Marche/Arrêt

4. Cache du compartiment à piles
5. Raccord pour tuyau

Mise en marche

1. Insérer les piles

1. Poussez le couvercle du compartiment à piles de la valve d'arrosage vers le bas et sortez le compartiment à piles.



2. Insérez 2 piles AA. Veillez à respecter la polarité.
3. Remplacez le compartiment à piles et poussez le couvercle du compartiment à piles par-dessus, de bas en haut.

2. Installer la valve d'arrosage

1. Branchez le raccord pour robinet de la valve à un robinet extérieur. Utilisez si besoin l'adaptateur 1/2" en le vissant dans le raccord pour robinet.



NOTE :

Ne placez la valve ni dans un boîtier enterré, ni dans un endroit où le signal radio risque d'être amoindri.

2. Branchez le raccord pour tuyau de la valve à un tuyau approprié. Le cas échéant, utilisez le raccord de tuyau à clic en le vissant sur le raccord pour tuyau de la valve.
3. Ouvrez le robinet.



NOTE :

Le robinet doit rester ouvert pour que la valve puisse contrôler le débit d'eau.

Contrôle manuel

1. Allumer

Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt de la valve pour démarrer l'arrosage. La durée d'arrosage par défaut est de 10 minutes. Dans l'application, vous pouvez régler la durée pendant laquelle l'arrosage déclenché manuellement (avec le bouton Marche/Arrêt) doit durer.



NOTE :

L'arrosage déclenché manuellement ne modifie pas vos cycles d'arrosage programmés.

2. Éteindre

Appuyez à nouveau sur le bouton Marche/Arrêt de la valve pour arrêter l'arrosage.



NOTE :

Vous pouvez arrêter l'arrosage à tout moment, aussi bien pendant l'arrosage manuel que pendant l'arrosage programmé.

Installation de l'application

1. Installer l'application

Une application est requise afin d'établir une connexion entre le produit et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **ELESION**. Recherchez cette dernière dans Google Play Store (Android) ou dans l'App Store (iOS) ou scannez le code QR correspondant. Installez l'application sur votre appareil mobile.



Android



iOS



NOTE :

Si vous ne disposez pas encore d'un compte ELESION, vous devez en créer un. L'inscription dans l'application se fait par adresse e-mail.

Vous trouverez une description détaillée de la procédure d'enregistrement ainsi qu'un aperçu de l'application sous l'adresse www.pearl.fr/support/notices. Dans le champ de recherche, saisissez simplement le référence de l'article : ZX7155.

2. Valve d'arrosage avec passerelle ZigBee



NOTE :

Pour faire fonctionner la valve d'arrosage via l'application, vous avez besoin d'une passerelle ZigBee.

1. Ouvrez l'application sur votre appareil mobile. Si ce n'est pas déjà fait, ajoutez votre passerelle ZigBee à votre application ELESION.



NOTE :

Pour plus de détails sur l'utilisation de votre passerelle ZigBee, consultez le mode d'emploi de votre passerelle ZigBee.

2. Dans la liste des appareils (Ma famille), appuyez sur la passerelle ZigBee. Vous arrivez sur la page de commande de la passerelle ZigBee.
3. Appuyez sur **Ajouter un appareil**.
4. Maintenez le bouton Marche/Arrêt de la valve appuyé pendant environ 3 secondes pour la mettre en mode connexion. Le voyant LED clignote.
5. Dans l'application, appuyez sur **L'appareil est prêt**. La valve se connecte à la passerelle ZigBee et à l'application.
6. Le message indiquant que l'appareil a été ajouté avec succès s'affiche. Appuyez sur **Terminé**.
7. Appuyez le symbole de crayon à côté de la valve et saisissez le nom pour votre appareil. De cette manière, la valve sera clairement identifiable par la suite. Appuyez sur **Sauvegarder** dans la fenêtre de saisie.
8. Appuyez sur la pièce dans laquelle la valve sera utilisée.



NOTE :

Le fait d'attribuer une pièce peut être important par la suite, lors de l'utilisation de groupes familiaux ou d'actions connectées. Elle peut être modifiée ultérieurement dans les paramètres de l'appareil.

9. Appuyez en haut sur **Terminé**. Votre valve d'arrosage s'affiche sur la page de commande de la passerelle ZigBee. Vous pouvez contrôler la valve ajoutée via l'application et la passerelle ZigBee.



NOTE :

La valve d'arrosage est également affichée dans la liste des appareils (onglet Ma maison) de votre application ELESION.

Application

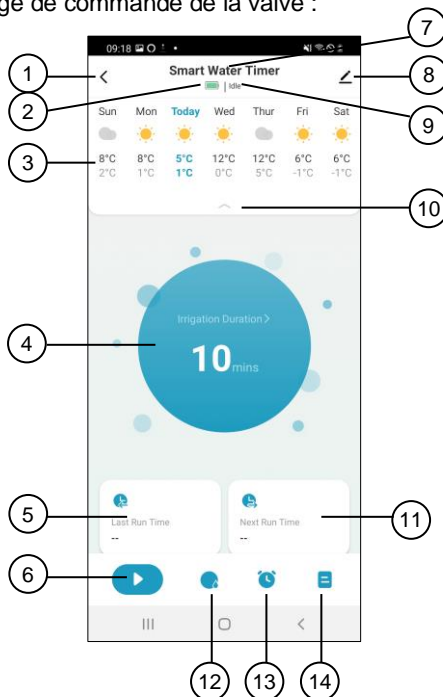


NOTE :

L'application est continuellement améliorée. Par conséquent, il est possible que la description de l'application de ce mode d'emploi ne corresponde pas à la version de l'application la plus récente.

1. Page de commande

- Ouvrez l'application. Dans la liste des appareils (Ma famille), appuyez sur la valve. Vous accédez à la page de commande de la valve :



- | | |
|----------------------------|---|
| 1. Retour | 8. Vers la page des réglages |
| 2. État de la batterie | 9. État de la valve |
| 3. Données météorologiques | 10. Réduire les données météorologiques |
| 4. Affichage de l'arrosage | 11. Prochain arrosage |
| 5. Dernier arrosage | 12. Symbole de temporisation |
| 6. Bouton Marche/Arrêt | 13. Symbole de l'emploi du temps |
| 7. Nom de l'appareil | 14. Symbole des statistiques |

2. Allumer et éteindre

1. Sur la page de commande de la valve, appuyez sur le **bouton Marche/Arrêt** pour démarrer l'arrosage.



NOTE :

L'affichage de l'arrosage au centre de l'écran vous indique la durée de l'arrosage lorsque vous lancez l'arrosage en appuyant sur le bouton Marche/Arrêt. Si vous avez déclenché l'arrosage, le temps d'arrosage restant s'affiche.

2. Appuyez à nouveau sur le bouton **Marche/Arrêt** pour arrêter l'arrosage.

2.1 Définir la durée d'arrosage déclenchée manuellement

Vous pouvez définir la durée de l'arrosage en appuyant sur le bouton Marche/Arrêt de l'application ou sur le programmateur d'arrosage. Pour ce faire, procédez comme suit :

1. Sur la page de commande de la valve, appuyez sur l'**affichage de l'arrosage**.
2. Faites défiler jusqu'aux heures et minutes souhaitées.
3. Appuyez ensuite sur **Enregistrer**.

3. Délai d'arrosage

Sur la page de commande de la valve, appuyez sur le **symbole de temporisation**.

3.1 Démarrer l'arrosage différé

1. En appuyant, choisissez si l'arrosage doit être mis en pause au bout de 24, 48 ou 72 heures.
2. Appuyez ensuite sur **Confirmer**. Un message s'affiche sur la page de commande indiquant que la temporisation d'arrosage est activée.

3.2 Démarrer l'arrosage différé

1. Appuyez sur **Fermer le délai** pour interrompre l'arrosage différé.
2. Appuyez ensuite sur **Confirmer**.

3.3 Adaptation automatique de l'arrosage

1. Activez le bouton situé sous "Météo intelligente" pour que vos programmes d'arrosage soient automatiquement adaptés aux conditions météorologiques en temps réel.
2. Appuyez ensuite sur **Confirmer**.

4. Programme

1. Sur la page de commande du programmateur d'arrosage, appuyez sur le **symbole de programme**.
2. Appuyez sur le **symbole +**.
3. Sélectionnez le **programme normal** ou le **cycle d'humidification** en appuyant dessus.



NOTE :

Dès que l'arrosage est en cours, l'indicateur d'arrosage affiche la durée d'arrosage restante.

4.1 Programme normal

1. Faites défiler les heures et les minutes pour définir votre heure d'arrosage.
2. Appuyez sur **Durée d'arrosage** pour définir la durée de l'arrosage. Faites défiler les heures et les minutes pour définir la valeur de votre choix, et appuyez sur **Confirmer**.
3. Appuyez sur **Pourcentage de la valve** pour définir le degré d'ouverture de la valve.
4. Définissez les jours de la semaine auxquels l'horaire doit s'appliquer en appuyant dessus. N'appuyez sur aucun jour de la semaine si le programme ne doit s'appliquer qu'une seule fois.
5. Appuyez ensuite sur **Enregistrer**.
6. Vous arrivez sur la liste de vos programmes. Désactivez ou activez un horaire en appuyant sur le curseur coulissant qui se trouve à côté.

4.2 Cycle d'humidification



NOTE :

Un "cycle d'humidification" est un programme divisé en plusieurs cycles d'arrosage au cours de la période définie.

1. Faites défiler les heures et les minutes pour définir l'heure de début et de fin du cycle d'humidification complet.
2. Définissez les jours de la semaine auxquels le cycle doit s'appliquer en appuyant dessus. N'appuyez sur aucun jour de la semaine si le cycle ne doit s'appliquer qu'une seule fois.
3. Appuyez sur **Durée de cycle** pour définir la durée de l'arrosage. Faites défiler les heures et les minutes pour définir la valeur de votre choix, et appuyez sur **Confirmer**.
4. Appuyez sur **Durée de pause** pour définir la durée pendant laquelle l'arrosage est en pause. Faites défiler les heures et les minutes pour définir la valeur de votre choix, et appuyez sur **Confirmer**.
5. Appuyez ensuite sur **Enregistrer**.
6. Vous arrivez sur la liste de vos programmes. Désactivez ou activez un cycle en appuyant sur le curseur coulissant qui se trouve à côté.

5. Effacer un programme

1. Sur la page de commande de la valve d'arrosage, appuyez sur le **symbole de programme**.
2. Appuyez sur le programme choisi.
3. Appuyez ensuite sur **Supprimer** en bas de l'écran, et sur **Confirmer** dans la fenêtre de saisie.

6. Enregistrement de l'arrosage et de la consommation d'eau

1. Sur la page de commande de la valve, appuyez sur le **symbole de statistiques**. Vous accédez à un diagramme d'arrosage et à une liste qui vous indique quand et pendant combien de temps l'arrosage a été effectué.
2. Appuyez sur les données **hebdomadaires**, **mensuelles** ou **annuelles** sous le graphique d'arrosage pour afficher la consommation d'eau correspondante.

7. Page de réglage de l'appareil

1. Ouvrez la page de commande de votre valve. Appuyez sur le symbole de crayon situé à côté du nom de votre valve. Vous arrivez sur la page de réglages.
2. Vous avez accès aux options suivantes dans le menu Réglages :

Informations sur l'appareil	Informations spécifiques à l'appareil
Scènes et automatismes	Indique les appareils liés et les actions connectées
Accès aux fournisseurs tiers pris en charge	Liste des tiers compatibles
Notification hors ligne	Choisir de recevoir ou non un message lorsque la valve est hors ligne depuis plus de 30 minutes
Partager un appareil	Partager l'appareil avec d'autres utilisateurs
Créer un groupe	Définir quels appareils enregistrés dans l'application doivent être déclenchés en même temps
FAQ & Retour d'information	Obtenir une aide rapide sur les questions fréquentes / envoyer des commentaires
Ajouter à l'écran d'accueil	Ajouter un lien direct vers la page de commande de l'appareil sur l'écran de démarrage de votre smartphone.
Vérifier réseau	Vérifier la puissance du réseau
Mise à jour du firmware	Définir s'il faut mettre à jour automatiquement l'unité / afficher les informations de version
Supprimer l'appareil	Supprimer l'appareil de l'application.

3. Appuyez à nouveau sur le symbole en forme de crayon situé à côté du nom de l'appareil pour accéder aux options suivantes :

Symbole	Modifier le symbole des appareils
Nom	Modifier le nom de la valve d'arrosage
Emplacement	Sélectionner la pièce dans laquelle la valve se trouve

Commande vocale



NOTE :

Le processus de connexion de votre valve d'arrosage à Amazon Alexa ou Google Assistant est décrit dans l'aperçu général de l'application. Vous trouverez ce dernier sous www.pearl.fr/support/notices. Dans le champ de recherche, saisissez simplement la référence de l'article : ZX7155.



NOTE :

Un appareil compatible Amazon Alexa (par ex. ZX1660, Echo Dot ou Echo) ainsi qu'un compte Amazon sont nécessaires pour utiliser les commandes vocales. L'application **Google Home** requiert un haut-parleur approprié (par ex. Google Home, Google Home Max ou Google Home Mini) ou le service mobile **Google Assistant**, ainsi qu'un compte Google.

1. Commandes vocales



NOTE :

Dans la liste, l'appareil a été nommé XXX dans l'application ELESION. Remplacez-le par le nom d'appareil que vous avez saisi dans l'application ELESION.

1.1 Amazon Alexa

Action	Commande
Allumer	Alexa, ouvre... XXX.
Éteindre	Alexa, ferme... XXX.

1.2 Google Assistant

Action	Commande
Allumer	OK, Google, lance... XXX.
Éteindre	OK, Google, arrête... XXX.

Dépannage

L'appareil génère, utilise et émet de l'énergie par fréquence radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément au mode d'emploi, il peut provoquer des interférences nuisibles pour les communications radio. Il est impossible de garantir qu'il n'y aura pas d'interférences avec certaines installations. Si l'appareil affecte la réception de la radio ou de la télévision, ce que vous pouvez constater en allumant et en éteignant l'appareil, essayez une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception
- Augmentez la distance entre l'appareil et le récepteur
- Branchez l'appareil sur une prise appartenant à un autre circuit que celui sur lequel le récepteur est branché
- Contactez votre revendeur ou un technicien radio/TV


Protection des données

Avant de transférer l'appareil à un tiers, de le faire réparer ou même de le renvoyer, veuillez respecter les étapes suivantes :

- Supprimez toutes les données.
- Supprimez l'appareil de l'application.

L'application décrit les raisons pour lesquelles certaines données personnelles ou autorisations sont requises pour l'enregistrement.

Effacer le compte de l'application

1. Ouvrez l'onglet **Profil**.
2. Appuyez en haut à droite de l'écran sur le symbole de réglages .
3. Appuyez sur l'élément de menu **Compte et sécurité**.
4. Appuyez sur l'élément de menu **Désactiver compte**.
5. Lisez attentivement l'écran d'informations. Confirmez le processus en appuyant sur **Suivant**.
6. Appuyez sur l'élément de menu **Recevoir un code**. Un code de confirmation est envoyé à l'adresse e-mail associée à votre compte.
7. Saisissez le code dans l'application.
8. Confirmez cette action en appuyant sur **Supprimer**.

Caractéristiques techniques

Alimentation	2 piles AA (1,5 V)
Fréquence radio	2400,0 - 2483,5 MHz
Puissance d'émission max.	18 dBm
Portée	Jusqu'à 30 m
Température de fonctionnement	1 - 50°C
Pression hydraulique	0,03 - 0,8 MPa
Indice de protection	IP54, protégé contre les projections d'eau de tous sens
Valve contrôlable par passerelle	Jusqu'à 10
Dimensions (Ø x H)	83 x 219 mm
Poids	240 g

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies.

Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être élargie en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord.

Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen
Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV2 – 30.03.2022 – JvdH/CR/TS